

# LE SOCIALISME

(version marxiste originale)

**Le 11 février 2023.**

La semaine précédente j'ai été très mal, comme jamais, depuis je me suis remis, donc j'ai très peu travaillé, c'est seulement hier que j'ai découvert que le portail était bloqué depuis un mois. Moi je ne peux pas me connecter à mon site depuis des années pour une raison inconnue. Personne ne m'avait prévenu, bravo et merci à tous mes lecteurs !

La causerie ne pourra pas être actualisée avant lundi. Mon état de santé ne me permet plus de travailler normalement.

## **Pourquoi le portail a-t-il cessé d'être accessible le 6 ou 10 janvier 2023 ?**

La société OVH qui héberge le portail a bloqué son accès sur Internet à partir du 6 janvier 2023, sous prétexte d'une injonction de la CNIL suite à une plainte formulée par un dénommé Jean-Marcel (et non Grégoire) Bougureau, éditorialiste du Nouvel Obs réclamant "*l'effacement de données à caractère personnel*" qui auraient figuré dans un article provenant du blog *Arrêt sur Info* datant de 2015 que j'avais reproduit le 14 mars de la même année.

(<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1315716-russie-ukraine-le-fn-et-l-extreme-gauche-francaise-les-idiots-utilesde- vladimir-poutine.html>)

La société OVH dit m'avoir envoyé plusieurs notifications par mail à une vieille adresse, or je n'ai rien vu, j'ai dû vider cette boîte aux lettres dont je ne me sers plus et j'ai balancé leurs mails à la poubelle.

Je reproduis ci-dessous le passage de l'article d'Arrêt sur Info où ce sale type est nommé. Vous constaterez par vous-même que nulle part il n'a été diffamé ou il n'y figure absolument pas de "*données à caractère personnel*", il s'agissait donc d'une mystification. Mais pourquoi a-t-il voulu faire supprimer la référence à son article paru dans le Nouvel Obs du 31 janvier 2015, il y a là un truc qui m'échappe. Était-ce un prétexte fabriqué pour faire disparaître mon portail ?

[http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France\\_offensive\\_politico\\_mediatique\\_censure\\_14032015.pdf](http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France_offensive_politico_mediatique_censure_14032015.pdf)

- Les « conspirationnistes » ne seraient donc pas seulement des égocentriques animés par la volonté de puissance, ils seraient avant tout manipulés par des « régimes autoritaires ». On retrouve ici l'accusation à l'emporte pièce prononcée par de multiples médias à l'encontre des réfractaires à la narrative occidentale à propos du conflit ukrainien, les assimilant à des « idiots utiles » de Vladimir Poutine, notamment dans cet éditorial mémorable

(<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1315716-russie-ukraine-le-fn-et-l-extreme-gauche-francaise-les-idiots-utilesde- vladimir-poutine.html>)

de Jean-Marc Bougureau dans le Nouvel Observateur. Cette vision paranoïde d'une manipulation des « *complotistes* » par d'autres « *comploteurs* », si elle peut paraître séduisante à certains esprits

cherchant à réduire la complexité du réel en lui attribuant des causes intentionnelles simplificatrices, constitue malheureusement en elle-même une théorie du complot, ce qui la rend dans le cas présent non seulement parfaitement inopérante.

### **Qu'évoquait-il dans son article ? Voici les extraits qui nous intéressent.**

- Le FN et l'extrême gauche française, les idiots utiles de Vladimir Poutine.
- Il y a en Europe une étrange coalition qui fait de Vladimir Poutine son nouveau héros. On y trouve pêle-mêle des amis de Marine Le Pen jusqu'à l'extrême gauche.
- La guerre d'Ukraine offre l'occasion à ces forces de jouer les "idiots utiles" du potentat du Kremlin.

<https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1315716-russie-ukraine-le-fn-et-l-extreme-gauche-francaise-les-idiots-utiles-de-vladimir-poutine.html>

On aura compris que le fond était la guerre entre l'Ukraine et la Russie déjà en 2015.

A l'époque il fustigeait l'extrême gauche et l'extrême droite qui prétendait-il soutenaient Poutine, alors qu'en réalité seule l'extrême droite officielle se plaçait au côté de la Russie suite à l'annexion de la Crimée. Or, suite à l'*Opération militaire spéciale* lancée par la Russie le 24 février 2022, à demi-mot l'extrême droite à rallier les rangs des suppôts de l'Otan dont fait évidemment partie la pseudo-gauche et extrême gauche.

Marine Le Pen vendredi 8 avril 2022 sur franceinfo - "*Cette agression armée était inadmissible au regard du droit international et nous avons voté au Parlement européen une condamnation extrêmement ferme de cette agression russe*". franceinfo 8 avril 2022

Bref, les positions des uns et des autres sont très claires depuis début 2015, donc je ne comprends pas la raison de cette plainte de ce journaliste.

Quant à la société OVH, elle s'est comportée comme le supplétif des GAFAM, aux ordres de la CNIL, la milice médiatique du régime néofasciste de Macron.

L'auteur de la plainte portée contre moi a mystifié la CNIL ou plutôt, au regard du sujet politique et la manière dont il est traité par les autorités, la CNIL s'est volontiers laissé mystifier par un misérable éditocrate du Nouvel Obs parce que cela l'arrangeait.

Si maintenant on ne peut plus dénoncer des arguments "*à l'emporte-pièce*" ou caractériser de "*paranoïde*" la vision d'un journaliste, autant dire que tout désaccord ou toute critique d'un article colportant la propagande officielle sera considéré comme un crime de lèse-majesté insupportable, et vous exposera à des représailles ou des sanctions. Ainsi va ce qu'ils osent appeler la liberté d'expression, qu'ils passent leur temps à piétiner ou museler.

Sous ce régime totalitaire, les médias protégés par les autorités ou les institutions croient détenir tous les pouvoirs, par conséquent ils estiment que tout leur est permis. Le jour où nous parviendrons au pouvoir, il ne faudra pas qu'ils s'étonnent qu'on use de la violence la plus féroce à leur égard, ce sera parfaitement légitime et démocratique.

## **L'histoire de mon site bloqué.**

### **De Support OVH 15/11/2022**

Monsieur Tardieu,

La CNIL nous a contacté suite à une réclamation de M. BOUGEREAU Grégoire qui rencontre des difficultés pour obtenir l'effacement de données à caractère personnel la concernant publiées sur cette page :

[http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France\\_offensive\\_politico\\_mediatique\\_censure\\_14032015.pdf](http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France_offensive_politico_mediatique_censure_14032015.pdf)

En application de l'article 28.3(e) du règlement (UE) 2016/679, et du contrat qui vous lie à OVHcloud, nous vous prions de bien vouloir donner suite à cette demande. A défaut de réponse de votre part, vos services pourront être suspendus conformément aux conditions générales de services auxquels vous avez souscrit.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire nécessaire au traitement de cette demande.

### **De Support OVH 26/12/2022**

Monsieur Tardieu,

La CNIL nous a contacté suite à une réclamation de M. BOUGEREAU Grégoire qui rencontre des difficultés pour obtenir l'effacement de données à caractère personnel la concernant publiées sur cette page :

[http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France\\_offensive\\_politico\\_mediatique\\_censure\\_14032015.pdf](http://www.luttedeclasser.org/dossier32/France_offensive_politico_mediatique_censure_14032015.pdf)

Ceci mail constitue une relance. En application de l'article 28.3(e) du règlement (UE) 2016/679, et du contrat qui vous lie à OVHcloud, nous vous prions de bien vouloir donner suite à cette demande. A défaut de réponse de votre part, ou d'actions entreprises au 6 Janvier 2023, vos services seront suspendus conformément aux conditions générales de services auxquels vous avez souscrit.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire nécessaire au traitement de cette demande.

### **De Vous 10/02/2023**

Je découvre le ticket précédent (les 2 mails ci-dessus - JC) que je n'avais jamais vu ni ouvert. Autant dire que j'ignorais tout de cette plainte, jamais reçu la moindre notification de personne, sauf que vous avez coupé mon portail !

Je viens de supprimer le fichier en question, je n'ai même pas eu le temps de l'ouvrir pour voir de quoi il s'agissait, un truc de 2015 !

Je vous demande de remettre immédiatement mon portail sur le Net.

Ce problème est de votre faute. Parce que suite à un changement de mot de passe il m'a fallu donner une nouvelle adresse e.mail que je n'utilise et ne visite jamais, donc votre courriel avait dû atterrir là et je ne l'ai pas vu. Merci encore !

### **De Support OVH 10/02/2023**

Bonjour,

La réactivation de l'hébergement est à faire à votre niveau en suivant cette documentation : <https://docs.ovh.com/fr/hosting/diagnostic-403-forbidden/>

Je rajoute un mot.

Quel service déplorable ! Au moins à EDF ou GDF, quand ils coupent l'électricité ou le gaz, une fois réglée le différent ils viennent reconnecter, là non, démerdez-vous, heureusement que j'ai un peu l'habitude de l'informatique, je m'en suis sorti tout seul.

OVH aurait dû s'étonner de mon absence de réponse, il connaissait ma nouvelle adresse mail, pourquoi j'aurais laissé bloquer mon portail, alors que je l'actualisais tous les 2 ou 3 jours, cela ne tenait pas debout, ils ne se sont pas posés la question, ils n'en avaient rien à foutre. Ils auraient pu aussi envoyer une lettre à l'adresse en France que je leur avais donnée. Il aurait pu aussi s'interroger sur cette plainte et ouvrir le fichier que j'avais reproduit, ils se seraient aperçus que cette plainte était sans fondement et le signaler à la CNIL, défendre leur client, il ne faut pas rêver.

A ce propos, c'était à la CNIL de vérifier le bien-fondé de la plainte de ce journaliste de merde, eux non plus ils n'en avaient rien à foutre, la parole d'un éditorialiste du Nouvel Obs leur suffisait, une gage d'honnêteté ou de probité sans doute, mon cul ouais, une racaille !

Vous excuserez tous ces désagréments.